

NOUMEA LE 8 JUILLET 1988 - LEGION D'HONNEUR E. MAGNIER

Dans cette belle Mairie chère au coeur de tous les Calédoniens, j'ai l'honneur, aujourd'hui de souhaiter un très cordial accueil à toute la famille de Edouard MAGNIER qui doit recevoir sa promotion dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Je veux aussi saluer au nom du récipiendaire Monsieur le Secrétaire Général représentant Monsieur le Haut-Commissaire, le Général VIDAL Commandant le R.I.M.A.P., Messieurs les Officiers Milien et Huc. Bienvenue aussi à Monsieur le Consul de Nouvelle-Zélande, à Monsieur le Président du Congrès Albert ETUVE, à Monsieur le Maire Jean LEQUES qui a mis à notre disposition ce bel édifice marqué à l'effigie du grand citoyen patriote Roger LAROQUE. Au nom d'Edouard MAGNIER, je salue aussi Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, Mesdames et Messieurs les Adjointes et tout le Personnel de la Municipalité. Enfin notre cordiale bienvenue s'adresse à toutes les personnes qui, par leur présence, sont venues en ce jour témoigner leur estime et leur amitié à Edouard MAGNIER pour sa promotion.

Qu'il me soit permis à mon tour, d'exprimer mes cordiaux sentiments à Edouard MAGNIER pour m'avoir fait l'honneur de me désigner en qualité de parrain pour lui remettre l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur, juste promotion qui aux termes du code de la Légion d'Honneur n'en récompense les mérites éminents que tu as accomplis mon Cher Edouard au service de la Nation soit sous les armes soit à titre civil.

Tes activités mon Cher Edouard au service de la Nation Française ont toutes été si honnêtement et si brillamment remplies, qu'il me paraît aujourd'hui difficile d'en privilégier certaines par rapport à d'autres, car elles portent toutes la marque d'une part, de ton ardent patriotisme et d'autre part, celle d'un parfait citoyen au dévouement inlassable qui fut près de 40 ans au service de la collectivité calédonienne.

Je pense cependant pour ma part, que tes activités militaires à une époque où notre Nation était en grand danger, méritent d'en être le premier rappel sans porter nullement atteinte aux mérites civils acquis postérieurement.

Oui la France était en grand danger en cette année 1940 où la majeure partie de son territoire national était occupé par des armées étrangères. Tu n'as pas accepté mon Cher Edouard cette douloureuse situation et, le 29 Septembre 1940 tu t'engageras volontairement pour la durée de la guerre. Tu quitteras ta chère Calédonie le 5 Mai 1941 à bord du Zélandia à destination de Sydney avec le 1er contingent du Corps Expéditionnaire Français du Pacifique. Puis embarqué sur le Queen Elizabeth, tu débarqueras à Suez et avec le 1er contingent tu seras dirigé sur le théâtre des opérations de guerre de Lybie, là où le Maréchal Rommel devait tenter de gagner une bataille décisive sur les troupes Franco-Anglaises. C'est là qu'avec tes camarades sous les ordres du Général Koenig Commandant la 1er Division, vous allez vous couvrir de gloire en défendant la position devenue légendaire de Bir-Hackeim.

Qui mieux que le Général DE GAULLE lui-même m'a décrit les terribles combats qui se déroulèrent sur cette infernale position où se jouera une bataille décisive autour d'un polygone de 16km². DE GAULLE affirmait que si les 5 500 combattants portant chacun sa peine et son espoir, volontaires venus de France ou du Pacifique, rassemblés là où ils l'étaient à travers tant de difficultés, venaient à subir un sombre revers, notre cause serait bien

compromise. NON ! Les combattants de Bir-Hackeim dont tu étais mon Cher Edouard, ne devaient donner une raison de désespérer à DE GAULLE. Malgré les terribles bombardements des stukas et des junkers, malgré les pilonnages d'artillerie par des canons de 155 et 220, malgré le manque d'eau et la corvée des morts qu'on enterre à côté de soi, vous maintiendrez malgré enfin l'ultimatum de Rommel le 3 Juin qui vous faisait sommation de vous rendre sous peine d'anéantissement. Votre courage et votre farouche volonté de ne pas céder, n'avait fait que renforcer votre volonté de résistance. Le 8 Juin 1942 vous tenez toujours. DE GAULLE devait encore écrire dans ses mémoires : "La résistance des combattants de Bir-Hackeim a revêtu une importance capitale. Pour le monde entier le canon de Bir-Hackeim annonçait le début du redressement de la France." Enfin le 11 Juin 1942 DE GAULLE sera prévenu que la 1er Brigade dont tu fais partie mon Cher Edouard réussira malgré les champs de mines et les tirs d'artillerie à forcer les lignes ennemies et à rejoindre les lignes alliées avec la plus grande part de ses hommes et de ses armes.

Comment ne conserverions nous pas en nos coeurs l'admiration et la fierté de ce glorieux fait d'armes auquel participèrent nos camarades engagés volontaires. Personne ne peut ignorer que l'héroïque résistance de Bir-Hackeim a fait perdre la campagne d'Egypte aux troupes allemandes sous les ordres du Maréchal Rommel et que cette première victoire devait rendre son honneur à la France.

Cher Edouard, avec tes camarades du 1er contingent tu as été par ton courage et ton ardeur sans défaillance, un artisan de cette glorieuse épopée. Pour ces éminents mérites sous les armes le Gouvernement Français t'en devait depuis longtemps récompense, d'autant plus que tes nombreuses décorations attestaient de la valeur de tes activités militaires sous les armes :

- Citation à l'ordre du Régiment
- Citation à l'ordre de la Brigade
- Médaille Militaire - Croix de Guerre avec étoiles
- Médaille de la Résistance
- Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
- Médaille Coloniale avec agrafe Bir-Hackeim
- Médaille commémorative de la Guerre 1939-1945 agrafe Afrique
- Médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre.

Tes états de service, mon Cher Edouard, attestent également de tes engagements sur les fronts d'El Alamain, de Tripolitaine et de Tunisie.

Tu ne regagneras ton cher Caillou que 14 Août 1944. Là, après la mort du camarade Tom HAGEN tu seras porté à la Présidence de l'Association des Engagés Volontaires.

Les mérites éminents d'Edouard MAGNIER ne s'arrêtent pas là. Car Edouard à toujours eu en lui le désir de pouvoir servir la collectivité calédonienne comme citoyen engagé. C'est ainsi qu'il sera élu Conseiller Général de Nouvelle-Calédonie de Mars 1945 à Septembre 1946. Conseiller Municipal de la ville de Nouméa depuis 1947, 2ème Adjoint au Maire depuis 1965. Ainsi mon Cher Edouard tu auras été avec compétence, avec dévouement et une remarquable assiduité dans l'exercice de tes fonctions, plus de 40 ans au service de la Mairie de Nouméa. Tu seras encore pour tes dévoués services décoré de la Grande Médaille d'Or du Travail et tu seras le seul Calédonien à avoir été décoré de la Médaille de l'Enseignement Technologique.

Voilà Mesdames et Messieurs, le magnifique parcours d'Edouard MAGNIER tout jalonné de patriotisme envers cette FRANCE AUSTRALE chère au Général DE GAULLE et envers laquelle nous avons tous fait allégeance.